

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

« Le 1er Novembre, source de fierté d'appartenir l'Algérie »

Page 03

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE

Lancement de la chaîne de télévision internationale AL 24 News

Page 15

1ER NOVEMBRE



TEBBOUNE GRACIE 5539 DÉTENUS

Page 03

ALORS QUE LA FRANCE REFUSE DE NETTOYER SES DÉCHETS NUCLÉAIRES LAISSÉS



L'Algérie mène une 2ème opération d'assainissement près de Tamanrasset

Page 09

SAHARA OCCIDENTAL



L'Algérie regrette "profondément" le non-renouvellement de la MINURSO

Page 09

N° 3737 Lundi 02 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE

Lancement de la chaîne de télévision internationale AL 24 News



Wassila. B

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé, avant-hier, à Alger, la cérémonie de lancement officiel de la chaîne de télévision internationale AL 24 News, pertinente de la chaîne Algérie Internationale, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre et du 5e anniversaire de la création de la chaîne Algérie Internationale.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication a indiqué que le lancement de cette nouvelle chaîne constitue "une étape supplémentaire dans le processus de développement du paysage médiatique national et de renforcement de la présence de l'Algérie dans l'espace médiatique international, faisant de cette chaîne une autre voix pour défendre les intérêts de l'Algérie et plaider en faveur de ses positions constantes à l'étranger".

La décision de créer la chaîne Algérie Internationale "était judicieuse, compte tenu de son rôle dans la transmission de la voix de l'Algérie à l'étranger", at-il accru, augmentant que le lancement de cette chaîne "s'inscrit dans la continuité de ce processus et constitue une nouvelle étape vers le renforcement de la présence médiatique nationale à l'international". Dans ce sillage, le ministre a souligné l'intérêt que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde au secteur des médias, citant les réformes législatives qu'a connue le secteur, notamment les lois relatives à l'audiovisuel, à la presse écrite et électronique, ainsi que l'intégration de la presse électronique dans la publicité publique.

M. Bouslimani a, renouvelé, à cette occasion, son appel aux institutions médiatiques nationales à accompagner les réalisations et les projets de développement que l'Etat mène dans différents domaines.

PREMIER CONCERT DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

La musique algérienne rayonne à l'international

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a indiqué, samedi soir, à l'occasion du premier concert de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, auquel a assisté le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que cet orchestre "fait rayonner la musique algérienne à l'international et "initie le public algérien à la musique universelle".

En marge de ce concert, organisé dans le cadre de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, Mme Bendouda a précisé que cet orchestre philharmonique "revisite le patrimoine musical algérien avec une vision orchestrale et symphonique qui lui ouvre de nouveaux horizons expressifs et ancre sa présence sur les scènes internationales".

La ministre s'est dite "très fièrement de la concrétisation des hautes orientations du président de la République portant création de cet orchestre", se félicitant que "voir ce projet, salué par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres du 23 février 2026, devenir aujourd'hui, par décision présidentielle, une réalité institutionnelle annonciatrice d'une nouvelle ère dans l'histoire de la musique algérienne".

Dans ce contexte, Mme Bendouda a souligné que la direction artistique et exécutive de l'orchestre avait été confiée au maestro Amine Kouider, au regard de son "expérience internationale de plus de 30 ans".

"L'orchestre compte 100 musiciens professionnels, accompagnés de 40 choristes, dont 70 musiciens algériens issus des compétences nationales et de la communauté nationale établie à l'étranger, ainsi que 30 musiciens étrangers représentant 12 pays, notamment Cuba, le Venezuela, l'Afrique du Sud, la Russie, la Chine, l'Italie, l'Allemagne,



l'Egypte et la Tunisie, une formation artistique réunissant des expériences, des modes et des écoles musicales variées", at-elle expliqué.

Le ministre a également indiqué que "les activités de l'orchestre s'étendront à l'ensemble des régions du pays, à travers des tournées artistiques couvrant différentes villes et wilayas, jusqu'aux villes du Grand Sud", ajoutant que "des tournées dans les grandes capitales du monde sont également prévues". Elle a en outre précisé que le projet de l'orchestre "s'est appuyé sur un socle national de formation musicale comprenant l'Institut national supérieur de musique (INSM), cinq instituts régionaux et 17 annexes régionales, qui accueillent près de 700 étudiants, encadrés par plus de 200 enseignants, ainsi que 45 maisons de la culture ayant accueilli des ateliers d'enseignement de la musique". "Grâce à cette ressource institutionnelle et humaine, et conformément aux orientations judicieuses du président de la République visant à relancer la formation artistique en Algérie, l'ambition s'étend à la restructuration de la politique nationale de formation autour de l'orchestre", at-elle dit, annonçant, par là même, "le lancement prochain des assises nationales de la réforme de la formation musicale, destiné à développer le système d'enseignement artistique".

Afin de parachever cet édifice artistique, Mme Bendouda a proposé "la reconstitution du Ballet national algérien, dissous en 2016, et la réhabilitation de cette institution artistique nationale". Au terme de son allocution, le ministre a "adressé au président de la République ses remerciements et lui a exprimé sa gratitude, au nom de tous les artistes et créateurs", pour "la concrétisation du projet de l'Orchestre philharmonique international et le lancement des grands projets consistant en la création de trois salles de spectacle modernes de type Zénith à Tizi Ouzou, Batna et Oran, ainsi que du projet d'une grande salle de spectacles dans la capitale, d'une capacité d'accueil record".

Pour rappel, le président de la République a assisté, samedi soir, au premier concert de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, présenté en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

RÉSEAU ROUTIER

Lancement et mise en service de 95 projets

Quatre-vingt quinze (95) projets de développement, de modernisation et d'entretien du réseau routier à travers 24 wilayas, sur une distance totale de 853,5 km, seront lancés et mis en service, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Le programme global porte sur 95 projets répartis à travers 24 wilayas, dont 56 projets prévus à être mis en service, sur un linéaire total de 464,5 km, et 39 nouveaux projets dont les travaux seront lancés sur un linéaire de 389 km, soit un total de 853,5 km, précise le communiqué. "Cette opérations s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme national visant le développement, la modernisation et l'entretien du réseau routier national et de wilaya, le renforcement de la connectivité entre les différentes régions, l'amélioration des conditions de transport et de déplacement, ainsi que le soutien au développement économique et social à travers les différentes wilayas du pays", souligne la même source. Les opérations de mise en service concernent 10 projets de développement routier à travers 8 wilayas, sur un linéaire total de 64,5 km, en plus de 5 ouvrages d'art, la réalisation du dédoublement de routes sur 19 km, la modernisation de routes sur 35 km, ainsi que la réalisation de nouvelles routes sur 10,5 km. Le programme prévoit également la mise en service de 46 projets d'entretien routier à travers 16 wilayas, sur un linéaire total de 400 km, répartis sur 8 projets d'entretien périodique sur 48 km, 15 projets de renforcement de routes nationales sur 222 km, et 23 projets d'entretien de routes de wilaya sur 130 km. Parallèlement, il sera procédé au lancement de 17 projets de développement routier à travers 8 wilayas, sur un linéaire d'environ 147 km, ainsi que 14 ouvrages d'art, le dédoublement de routes sur 64 km, la modernisation de routes sur 47,5 km, la réalisation de voies de contournement sur 3,6 km ainsi que la réalisation de nouvelles routes sur 32,2 km, détaille le ministère. Le programme comprend également le lancement de 22 nouveaux projets d'entretien routier, sur un linéaire total de 242 km, répartis sur 8 projets d'entretien périodique sur 48 km, 10 projets de renforcement de routes nationales sur 167 km et 4 projets d'entretien de routes de wilaya sur 26 km, précise le communiqué. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de "la poursuite de la concrétisation du programme national visant le développement, la modernisation et l'entretien du réseau routier national et de wilaya, le renforcement de ses capacités et l'amélioration de la qualité des services offerts aux usagers de la route, contribuant ainsi au développement économique et social et au renforcement de la connectivité entre les différentes régions du pays", selon le même communiqué.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« Le 1er Novembre, source de fierté d'appartenir à l'Algérie »



Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, samedi, que l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération est une halte symbolique qui nourrit le sentiment de fierté et d'honneur d'appartenir à cette chère et noble patrie et nous interpelle quant à l'impératif d'une prise de conscience des exigences de la préservation des intérêts supérieurs du pays.

"En ce 72e anniversaire du 1er Novembre empreint de sentiments de profonde considération pour le sang des martyrs de l'Algérie, nous puisons notre détermination dans leur message.

Nous nous inclinons, aujourd'hui, avec déférence et reconnaissance à l'occasion de cette halte symbolique qui nourrit le sentiment de fierté et d'honneur d'appartenir à cette chère et noble patrie", a écrit le président de la République dans un message spécifique au peuple algérien, à la veille de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

Le président de la République a souligné que "cette commémoration renouvelée nous interpelle quant à l'impératif d'une prise de conscience des exigences de la préservation des intérêts supérieurs du pays".

"Dans cette perspective, l'habilitation constitutionnelle et le consensus institutionnel consacrés dans le cadre de la coopération avec un pays frère et voisin traduisent notre souci de préserver nos intérêts vitaux, ainsi que notre approche anticipative, considérée comme l'un des fondements de notre stratégie de sécurité nationale face à la situation actuelle dans la région", a poursuivi le président de la République.

Et d'ajouter : "cette démarche s'inscrit également dans le respect des exigences liées à la préservation de la stabilité, dans le cadre de lequel la nouvelle Algérie mobilise ses ressources et ses potentialités, en vertu de décisions politiques souveraines qui expriment l'esprit de Novembre".

"Le peuple algérien célèbre cet anniversaire avec fierté, en ravivant le souvenir des souffrances qu'il a endurées durant plus de cent trente années, marquées par la spoliation de sa terre, les atteintes portées à son histoire et l'effacement de son identité", écrit le président de la République.

"La colonisation qu'a subie notre pays demeure, par ses violations commises à l'encontre des principes moraux et des valeurs civilisationnelles, une infamante tâche dans l'histoire de l'humanité", a-t-il souligné.

"Chaque parcelle de notre terre sacrée porte les stigmates du crime et de la haine destructrice de la vie, et chaque région garde l'empreinte d'une épopée de résistance.

Aux quatre coins du pays, une résistance ne cessait que pour qu'une autre lui réussisse, jusqu'à ce qu'Allah fasse advenir des hommes qui endurèrent les affres de l'oppression et des persécutions, subirent les arrestations et les emprisonnements et s'aguerrirent dans la lutte, pour proclamer le premier novembre comme un tournant historique décisif.

C'est alors qu'a débuté la Révolution de libération bénie, témoignage d'un peuple libre qui a payé le prix le plus lourd de son sang pour que l'Algérie vive digne et fièrement et que le message de Novembre demeure éternelle", ajoute le président de la République.

FESTIVITÉS DU 1ER NOVEMBRE

Le Président se recueille à la mémoire des martyrs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli, dimanche, au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

Le président de la République a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er Novembre 1954.

FIDÉLITÉ À LA MÉMOIRE DE LA RÉVOLUTION

Le drapeau national hissé dans toutes les structures douanières

Meriem B

Dans une atmosphère empreinte de solennité et de recueillement, la Direction générale des Douanes et l'ensemble de ses services extérieurs ont célébré, à minuit, le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre 1954, à travers une cérémonie de levée du drapeau national organisée simultanément à l'échelle nationale. Sous la supervision du directeur général des Douanes, le cérémonial s'est déroulé à la première minute du 1er Novembre, au siège de l'administration centrale ainsi que dans l'ensemble des structures douanières réparties à travers le territoire national. Un rendez-vous hautement symbolique, destiné à marquer cette date charnière de l'histoire nationale et à rendre hommage au combat héroïque du peuple algérien pour le recouvrement de sa liberté et de sa souveraineté.

Au-delà de sa portée protocolaire, cette initiative revêt une forte dimension mémorielle.

En faisant retentir, à travers ses différentes structures, ce geste de fidélité à l'emblème national, l'institution douanière a tenu à réaffirmer son attachement aux idéaux de la Révolution et aux valeurs de Novembre, tout en renouvelant son hommage aux martyrs qui ont consenti le sacrifice suprême et aux moudjahidine qui ont porté le combat libérateur.

Cette célébration simultanée témoigne également de la volonté de maintenir vivante la mémoire de l'épopée du 1er Novembre 1954, dont l'héritage historique continue de constituer un repère fondamental pour les générations successives.

À travers cet hommage, les Douanes algériennes se sont ainsi associées à la commémoration nationale d'un événement fondateur, symbole de courage, de sacrifice et de lutte pour l'indépendance.

1ER NOVEMBRE

Tebboune gracie 5539 détenus

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"A l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, et en application des dispositions de la Constitution, notamment ses articles 91 (8) et 188, et après consultation du Conseil supérieur de la magistrature, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi 31 octobre 2026, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenu.

Bénéficient de cette grâce présidentielle les personnes détenues ou non détenues, ayant fait l'objet d'une condamnation définitive à la date de signature du décret de grâce, et dont la peine prononcée ou le reliquat de peine est égale ou inférieure à vingt-quatre (24) mois.

Sont exclus du bénéfice de ce décret de grâce les personnes condamnées par les juridictions militaires, ainsi que celles condamnées dans des affaires de terrorisme, de trahison, d'espionnage, d'homicide volontaire, de trafic de drogue, d'évasion, de meurtre ou d'agression sur ascendants, de délits et de crimes d'atteinte à la pudeur, avec ou sans violence, sur mineur, de viol, ainsi que pour toutes les infractions prévues par la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la falsification de monnaie, la contrebande et les infractions à la législation et à la réglementation relative aux changements et aux mouvements de capitaux", lit-on dans le communiqué.

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Une cérémonie au Musée du moudjahid

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a organisé, dans la nuit de samedi à dimanche, au Musée national du moudjahid, au Sanctuaire du Martyr à Alger, une cérémonie à l'occasion du 72e anniversaire de la glorieuse Révolution de libération nationale, sous le slogan "Novembre : mémoire d'un pays, avenir d'une nation". La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, de membres du Gouvernement, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires en lien avec la sécurité et la défense, M. Boumediene Benattou, de personnalités nationales, de moudjahidate, de moudjahidine, des secrétaires généraux des organisations révolutionnaires, ainsi que de représentants de la société civile.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a mis en avant "la "grandeur de la nuit mémorable du 1er novembre 1954, que le peuple algérien commémore chaque année avec ferveur et patriotisme".

Cette commémoration constitue "une halte de fidélité et de reconnaissance aux vaillants martyrs" qui resteront "un exemple éternel de dévouement et d'amour de la patrie et un modèle dans lequel les Algériens puisent les valeurs de patriotisme", a dit le ministre.

Par la même occasion, il a "salué avec fierté les décisions importantes prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de préserver les intérêts de l'Algérie victorieuse, de poursuivre son développement et sa prospérité et de consolider sa sécurité". Ces décisions "reflètent une vision stratégique à la hauteur des valeurs et de l'histoire d'un Etat comme l'Algérie", a précisé M. Tacherift, soulignant que "le pays est entre des mains sûres et sa souveraineté nationale est préservée".

Le ministre a, par ailleurs, salué le rôle pionnier de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN).

Il a, par, rappelé que les Assises nationales ailleurs sur la mémoire et l'histoire, organisées récemment sous le haut patronage du président de la République, sont intervenues "conformément aux orientations de Monsieur le président de la République visant à promouvoir le dossier de la mémoire nationale afin de consacrer l'héritage historique du peuple algérien, en particulier durant la glorieuse Révolution de libération nationale". Au terme de son allocution, M. Tacherift a exprimé ses vœux à la famille révolutionnaire, aux moudjahidine, moudjahidate, veuves et enfants de martyrs, à l'occasion de la commémoration du 1er novembre 1954.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

CENTRE DU PAYS

De nouvelles réalisations au profit des citoyens



I.T

Les wilayas du centre du pays ont commémoré, dimanche, le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération par des opérations de distribution de milliers de logements toutes formules confondues, l'inauguration et la mise en service de nombreux projets dans divers secteurs, ainsi que l'organisation d'activités artistiques et d'expositions visant à mettre en valeur la place de cet événement historique dans la mémoire nationale.

Les cérémonies officielles organisées pour commémorer cet événement ont été présidées par les autorités locales des wilayas du centre et ont réuni des membres de la famille révolutionnaire. Elles ont été marquées par la levée des couleurs nationales, le dépôt de gerbes de fleurs et la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des valeureux martyrs. L'occasion a également été saisie pour rendre hommage à des moudjahidine et à des veuves de martyrs, en reconnaissance de leurs immenses sacrifices. Le point d'orgue de ces célébrations a été le lancement des opérations de distribution des décisions d'attribution de logements de différentes formules dans presque toutes les communes des wilayas du centre. À Chlef, 2 131 unités de logement ont été attribuées ; à Boumerdès, 2 700 ; à Djelfa, 1 929 ; à Bejaïa, 3 318 ; à Aïn Defla, 1 784 ; et à Blida, 2 546. Ces distributions, qui touchent des milliers de familles, traduisent la volonté des pouvoirs publics d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de répondre à une demande sociale pressante.

Ces derniers jours, dans le cadre du programme de commémoration de la glorieuse Révolution du 1er novembre, les autorités locales des différentes wilayas du centre ont inauguré et mis en service de nouveaux projets, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'énergie et des travaux publics, et ce dans les wilayas de Bouira, Blida, Aïn Defla, Bejaïa, Médéa, Boumerdès, Chlef et Tipasa. Ces projets structurants viennent renforcer les équipements publics et améliorer la qualité des services rendus aux citoyens. Le programme de commémoration comprenait également l'organisation de conférences historiques qui ont mis en lumière l'importance de cet événement, qui a permis aux Algériens de passer de l'oppression coloniale à la liberté et au recouvrement de la souveraineté nationale, tout en soulignant la portée de la Déclaration du 1er novembre et sa place dans la mémoire nationale. Ces rencontres ont permis aux jeunes générations de mieux comprendre les sacrifices consentis par les aînés pour l'indépendance du pays. Les célébrations ont également donné lieu à des spectacles artistiques et historiques mettant en lumière la lutte et les exploits du peuple algérien, ainsi qu'à des compétitions sportives et à des visites de sites historiques témoignant de cette lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, les autorités locales ont organisé une cérémonie au site historique où a été imprimée la Déclaration du 1er novembre 1954, dans le village d'Ighil Imoula (commune de Tizi N'Thlatha), un lieu symbolique de la Révolution. À Béjaïa, l'exposition « Le Mois de la Mémoire » a été inaugurée, tandis qu'à Blida, la 7e édition du Concours national de la chanson révolutionnaire a eu lieu, mettant en compétition des artistes venus de tout le pays.

Dans certaines wilayas du centre, la nuit du 1er novembre a été marquée par la tenue de défilés et de manifestations populaires auxquels ont participé, aux côtés des citoyens, des acteurs de la société civile. Ils ont parcouru les rues principales, comme ce fut le cas dans les wilayas d'Aïn Defla et de Blida, où la ferveur populaire a témoigné de l'attachement des Algériens à leur histoire et à leurs valeurs révolutionnaires.

SUD DU PAYS

Lancement et inauguration de projets de développement multisectoriels

O.S

Diverses manifestations culturelles à la gloire des Chouhada et le lancement ou l'inauguration de projets multisectoriels ont marqué la célébration, dans les wilayas du Sud, du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

Des cérémonies de recueillement aux carrés des martyrs ont réuni autorités civiles et militaires, famille révolutionnaire et citoyens, avec levée des couleurs nationales, lecture de la Fatiha et dépôt de gerbes de fleurs. La veille à heure zéro, les couleurs nationales ont été levées et des salves d'honneur tirées par les corps constitués, à leur tête l'Armée nationale populaire. Communications historiques, représentations théâtrales, projections cinématographiques, soirées de chants engagés et visites à la famille révolutionnaire ont rythmé la commémoration.

Ouargla

Dans la wilaya d'Ouargla, la Maison de la culture Moufdi-Zakaria a servi de cadre à la projection d'un film historique retraçant le parcours héroïque et armé du Chahid Mustapha Benboulaid, en sus d'une opérette intitulée « Le revenant du puits », animée par les élèves de l'école primaire « Djilali Lehlali » du quartier Sokra, dans la commune de Rouissat.

El-Meniaa

Cette journée, a été marquée par le lancement, au niveau de la nouvelle ville, du projet de réalisation du siège de la Cour de justice, la mise en service de deux bureaux postaux aux quartiers Ouled-Zeyd et Badriane, ainsi que l'inauguration du siège de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

El-Meghaier

La journée a été mise à profit, dans la wilaya El-Meghaier pour lancer divers projets, dont un lycée de 1 000 places pédagogiques et un groupement scolaire (catégorie 2), en sus d'installations destinées à l'amélioration du réseau d'eau potable.

Tamanrasset

L'évènement a donné lieu au lancement d'un projet d'approvisionnement en gaz naturel et d'un projet de raccordement de 1 114 foyers à Outoul (commune de Tamanrasset), ainsi qu'à l'inauguration d'une polyclinique dans la commune de Tazrouk. S'y ajoutent le



lancement du projet de revêtement de 3,5 km de la route dépendante du chemin de wilaya CW-112 à la localité de Silbourak, ainsi que le projet de route reliant, sur 25 km, les localités de Silbourak et Indharou à la commune d'Abalessa.

Illizi

La wilaya d'Illizi quant à elle, a vu la mise en service d'un bureau de poste au quartier de Khemaya Amghar, l'inauguration de la section détachée de la formation professionnelle au quartier Aïn El-Kours, ainsi que le lancement de la première phase du projet de réalisation d'une décharge publique de substitution sur la route d'Oued-Samen. Dans la circonscription administrative de Debdeb, un bureau de poste a été mis en service au quartier El-Nahda et un projet de réseau d'eau potable a été lancé dans le village de Timeroualine, sur un linéaire de 9 km, parallèlement à la pose de la première pierre d'une unité avancée de la protection civile dans le même village.

Ghardaïa

Plusieurs projets ont été lancés à Ghardaïa dont on compte, un projet de collège (base 5) ainsi qu'un projet de lycée de 800 places. Le musée pluridisciplinaire de Bouhraoua, dans la commune de Ghardaïa, a également été inauguré et mis en service.

OUEST DU PAYS

Des logements distribués et de nouveaux projets inaugurés



R.M

Les wilayas de l'ouest du pays ont célébré, dimanche, le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération par la distribution de milliers de logements de diverses formules, notamment le logement public locatif et le logement promotionnel aidé, ainsi que par l'inauguration de nombreux projets et infrastructures visant à améliorer le cadre de vie des citoyens.

Les cérémonies ont débuté par des visites aux cimetières des martyrs, où les autorités locales civiles et militaires, des membres de la famille révolutionnaire et des représentants de la société civile ont assisté à la levée du drapeau national, écouté l'hymne national, déposé des gerbes de fleurs et récité la Fatiha à la mémoire des martyrs.

Les distributions de logements ont constitué l'un des temps forts, avec la remise des clés de milliers d'unités aux citoyens. Oran arrive en tête avec près de 5 200 unités, suivie de Tiaret (3 000), Saïda (2 887), Mostaganem (2 730), Sidi Bel-Abbès (2 030) et Nâama (1 139). Ces attributions traduisent la volonté des pouvoirs publics de répondre à une demande sociale pressante.

Renforcement des urgences et soutien aux personnes aux besoins spécifiques à Relizane

À Relizane, les services des urgences médico-chirurgicales et de radiologie de l'EPH « Mohammed Boudiaf » ont rouvert leurs portes après des travaux de réhabilitation. Cet établissement a été renforcé en équipements modernes, à savoir un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), un scanner et un mammographe, ce qui permettra d'améliorer la prise en charge des patients et la qualité des services de santé. La même occasion a été marquée par la remise de motocycles et de fauteuils roulants à des personnes aux besoins spécifiques, dans le cadre d'une initiative visant à soutenir cette catégorie de la société et à améliorer sa mobilité.

Gaz de ville, village touristique et nouveau lycée à Aïn Temouchent

À Aïn Temouchent, le wali Mabrouk Ouled Abdennebi a supervisé la mise en service du raccordement au gaz de ville de 109 foyers au village de Douaïma (commune de Hammam Bouhadjar), un projet financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour 22,43 millions de dinars, sur un réseau de 6,5 km réalisé en moins de six mois. Dans la commune côtière de Terga, un village touristique de la BADR s'étendant sur plus de 31 000 m² a été inauguré : il comprend 84 appartements F3, 42 appartements F2, cinq villas, 32 chambres d'hôtel, une piscine, des espaces sportifs et des espaces verts. Le directeur général de la BADR, Rezki Messaoudi, a salué les facilités accordées par les autorités locales, soulignant que cette infrastructure créera des emplois et stimulera l'activité touristique. Le parc hôtelier s'est également renforcé avec un nouvel hôtel de 26 lits à Beni Saf, tandis que la première pierre d'un lycée a été posée à Aïn Larabâa (commune de Sidi Safi), avec une réalisation prévue en 14 mois.



El Bayadh: Réhabilitation du stade d'El Kheiter et projets à Bougtob

À El Bayadh, le wali Noureddine Belaribi, accompagné des autorités civiles et militaires et de représentants de la famille révolutionnaire, a lancé les travaux de réhabilitation de l'ancien stade municipal d'El Kheiter.

Dans la commune de Bougtob, le deuxième lot (12 km) du dédoublement de la voie vers Nâama a été mis en service, la première pierre d'une école primaire a été posée au quartier des 1 050 logements, l'école primaire Chahid « Deldoun Mohamed » a été inaugurée et une route de 4 km reliant la ville à la décharge publique et au marché à bestiaux a été réhabilitée.

L'école primaire Chahid « Hamidi Mohamed » a par ailleurs été inaugurée à El Kef El Ahmar.

26 projets inaugurés et 14 lancés à Sidi Bel-Abbès

À Sidi Bel-Abbès, le programme commémoratif, placé sous le slogan « Novembre... mémoire d'une patrie et avenir d'une nation », comprend l'inauguration et la mise en service de 26 projets de développement (11 sectoriels et 15 financés par les programmes locaux), le lancement de 14 autres projets, le raccordement de 1 085 foyers au gaz naturel et la distribution de 2 026 logements. Le wali Kamel Hadji a donné le coup d'envoi du renforcement de l'approvisionnement en eau potable pour Sidi Lahcen, Sidi Khaled et Boukhanifis à partir d'un réservoir de 20 000 m³, d'une école primaire à El Bouaïch (Tenira), de la réhabilitation d'une conduite d'eau à Sfisef, du raccordement de 80 foyers au gaz à Tilmouni, d'une école primaire à Aïn El Berd et de l'aménagement de la salle de cinéma « El Djazaïria ». Ont été mis en service le stade communal de Sidi Daho Zaïr avec pelouse synthétique, le raccordement au gaz de 23 foyers à Ben Badis, un forage à Safsaf 02 et un réservoir de 250 m³ à Dar El Beïda (Ras El Ma). Le carré des martyrs de Redjem Demouche a été réhabilité, deux classes ont été inaugurées à Telagh et le stade municipal de Teghalimet remis en service.



Guichet unique du port et nouvelles infrastructures à Mostaganem

À Mostaganem, le guichet unique du port commercial est entré en service pour un coût de 215 millions de dinars. Doté de divers services, directions exécutives et laboratoires, il contribuera à simplifier les procédures administratives et juridiques, à rapprocher les services portuaires des opérateurs économiques et à réduire les délais. À Achâacha, une nouvelle gare routière (150 millions de dinars) d'une capacité d'accueil d'environ 100 bus de lignes et 60 bus de transit a été inaugurée. Le stade municipal de Sidi-Belattar a été remis en service après réhabilitation (plus de 50 millions de dinars), et un nouveau bureau de poste a été inauguré à Oued El-Kheir (plus de 40 millions de dinars). Le wali Ahmed Boudouh a enfin donné le coup d'envoi de deux trémies à Mostaganem : la première au carrefour des urgences de Tijdit (920 millions de dinars) et la seconde à l'entrée de la zone de Kharouba (727 millions de dinars), avec une réception prévue avant le 15 juin prochain.

Un colloque sur les valeurs de la Révolution à Nâama

À Nâama, un colloque intitulé « Les valeurs humaines et spirituelles de la glorieuse Révolution du 1er Novembre » a été organisé au Centre culturel Frantz-Fanon de Mecheria, à l'initiative du bureau de wilaya de l'Association « El-Maali » pour la science et l'éducation, en coordination avec les directions des Moudjahidine et des Ayants-droit, ainsi que de la Culture et des Arts. Le professeur Mabkhout Boudouaïa, de l'Université Salhi-Ahmed, a souligné que la Révolution du 1er Novembre a constitué un tournant décisif dans l'histoire contemporaine et une référence militante pour les peuples sous occupation, à l'instar des peuples palestinien et sahraoui. Le chercheur Moussaoui Mejdoub a mis en avant le génie militaire, politique, social et économique de la Révolution, qui a contribué à modifier la carte géopolitique du monde et inspiré les mouvements de libération en Afrique et en Asie. Le colloque, qui a réuni chercheurs, écrivains et poètes, a été ponctué de récitals poétiques célébrant la glorieuse Révolution du 1er Novembre.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

ORAN

Une mémoire nationale portée par les générations montantes

Meriem B



Hommage aux martyrs, transmission de l'héritage révolutionnaire et célébration des valeurs de Novembre : la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale a donné lieu, à Oran, à un vaste programme d'activités à travers les institutions, les administrations et les établissements éducatifs et universitaires.

Soixante-douze ans après le déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, la mémoire de cet événement fondateur continue de mobiliser les consciences et de fédérer les Algériens autour des valeurs de liberté, de souveraineté et de dignité nationale. À Oran, la célébration de cet anniversaire historique a pris, cette année encore, une dimension particulière, à travers une mobilisation qui a largement dépassé le cadre des cérémonies officielles pour investir les espaces institutionnels, éducatifs, culturels et universitaires.

Depuis plusieurs jours, la wilaya vit au rythme des festivités commémoratives organisées à l'occasion de cet anniversaire. Institutions publiques, administrations, établissements scolaires et structures de l'enseignement supérieur ont multiplié les initiatives afin de faire revivre les grandes pages de l'épopée révolutionnaire et de rappeler aux jeunes générations le prix inestimable payé par le peuple algérien pour recouvrer son indépendance.

Une mobilisation à la hauteur de l'événement historique

Conférences historiques, expositions documentaires, rencontres pédagogiques, activités culturelles et manifestations commémoratives ont constitué l'essentiel de ce programme déployé à travers différents espaces de la wilaya. Autant d'initiatives qui ont permis de replacer le 1er Novembre 1954 dans toute sa portée historique et politique, en rappelant les circonstances ayant conduit au déclenchement de la lutte armée et la détermination d'un peuple résolu à mettre fin au système colonial.

Dans les administrations et les institutions publiques, les célébrations ont également été marquées par des actions de sensibilisation autour des symboles de la Révolution et des sacrifices consentis par les générations de combattants. Cette mobilisation collective traduit la volonté de faire de la commémoration un moment de fidélité à l'histoire nationale, mais aussi de réaffirmation des principes qui ont guidé le combat libérateur.

L'école et l'université au cœur de la transmission

Une place particulière a été accordée au secteur de l'éducation et à celui de l'enseignement supérieur, dont la contribution demeure essentielle dans la préservation de la mémoire collective. À travers des activités pédagogiques et culturelles, les établissements scolaires ont consacré plusieurs initiatives à la connaissance de la Révolution, à ses figures emblématiques et aux sacrifices des martyrs.

Dans les établissements universitaires, les manifestations organisées ont permis de replacer l'histoire de la lutte de libération dans une perspective de réflexion et de transmission du savoir. Au-delà du rappel des faits historiques, ces rencontres ont constitué des espaces d'échange autour des valeurs de patriotisme, de responsabilité citoyenne et d'attachement à la souveraineté nationale.

Cette implication du monde éducatif revêt une importance particulière dans un contexte où la transmission de la mémoire constitue un enjeu majeur. Il s'agit de permettre aux jeunes générations, qui n'ont pas connu la période coloniale, de mesurer la portée du combat mené par leurs aînés et de comprendre que l'indépendance dont elles héritent est le fruit d'un sacrifice collectif exceptionnel.

Le 1er Novembre, un héritage qui engage l'avenir

Au-delà de la dimension mémorielle, le 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution rappelle toute l'actualité du message de Novembre. L'unité, la solidarité, le sens du sacrifice et la mobilisation autour d'un idéal commun demeurent des valeurs cardinales de l'histoire nationale, dont la portée dépasse largement le cadre de la commémoration.

À Oran, la diversité des activités organisées témoigne de cette volonté de faire vivre cet héritage dans les différentes sphères de la société. La mémoire révolutionnaire ne saurait se limiter aux cérémonies officielles ou aux rendez-vous calendaires. Elle doit continuer à nourrir la conscience collective, à inspirer l'action publique et à guider l'éducation des générations futures. Soixante-douze ans après la nuit historique du 1er Novembre, la flamme de la Révolution demeure ainsi un repère fondamental de l'identité nationale. La préserver, c'est honorer les martyrs, respecter l'histoire et transmettre aux générations montantes la conscience du prix de la liberté. C'est aussi rappeler que l'indépendance n'est pas seulement un acquis historique, mais une responsabilité permanente envers la nation et son avenir.

CENTRE ANTICANCÉREUX ÉMIR ABDELKADER

Un troisième accélérateur linéaire pour renforcer la radiothérapie

S Hadjar

Le dispositif de prise en charge des patients atteints de cancer dans l'Ouest du pays vient de bénéficier d'un nouvel équipement. Le troisième accélérateur linéaire destiné aux traitements par radiothérapie a été mis en service, samedi, au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé en oncologie Emir Abdelkader, à Haï El Hassi, à Oran.

La mise en exploitation de cet appareil, supervisée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, constitue une nouvelle étape dans le renforcement des moyens thérapeutiques de cette structure spécialisée, qui accueille des patients issus de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays.

Lors de cette visite, le chef de l'exécutif a suivi une présentation consacrée aux caractéristiques techniques du nouvel équipement, au fonctionnement du service de radiothérapie ainsi qu'au bilan de l'activité thérapeutique de l'établissement.

L'arrivée de ce troisième accélérateur linéaire vient consolider les capacités de traitement par irradiation, une composante essentielle de la prise en charge oncologique. Elle devrait contribuer à renforcer les moyens disponibles au sein de cet établissement de référence et à accompagner l'augmentation des besoins en soins spécialisés.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de lutte contre le cancer, porté par le président de la République, visant notamment à renforcer les infrastructures spécialisées et à améliorer les conditions de prise en charge des malades.

Au-delà de l'acquisition d'un nouvel équipement médical, sa mise en service représente un renforcement du plateau technique de l'établissement Emir Abdelkader, appelé à jouer un rôle important dans l'offre de soins oncologiques à l'échelle régionale.

RÉHABILITATION DU CADRE URBAIN

La Bastille et plusieurs quartiers ciblés par de nouvelles opérations d'aménagement

Toufik K

La requalification des espaces publics et la réhabilitation des équipements de proximité figurent parmi les opérations engagées à Oran à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre. Plusieurs projets ont été lancés ou réceptionnés samedi, sous la supervision du wali, Brahim Ouchene, avec une attention particulière accordée au marché historique de La Bastille et à l'amélioration du cadre de vie dans différents quartiers de la ville.

Au cœur de cette opération figure la réhabilitation de la rue des Aurès, dans la délégation communale d'El Emir, qui abrite le célèbre marché de La Bastille. Ce lieu emblématique de l'activité commerciale oranaise fera l'objet d'une intervention visant à améliorer son organisation et son environnement immédiat. Le programme prévoit la réfection des sols, la pose de pavés, le revêtement de la chaussée ainsi que la réalisation d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales raccordé à celui déjà existant.

Au-delà de la remise à niveau des infrastructures, l'opération ambitionne de restructurer l'espace commercial à travers une répartition plus rationnelle des étals, la délimitation des zones de vente et l'organisation des cheminements piétonniers. L'objectif est de remédier aux contraintes d'occupation de l'espace public et de redonner à ce marché ancien, qui constitue un élément du patrimoine commercial de la ville, une meilleure attractivité. Parallèlement, un programme d'aménagement urbain portant sur 22 voies a été lancé dans cinq quartiers : le centre-ville, Gambetta, Mediouni, Maraval et Castors. Supervisés par la direction des travaux publics et des infrastructures de base, les travaux devront être réalisés dans un délai de trois mois. Cette intervention vise à améliorer l'état des voies et à contribuer à l'embellissement du tissu urbain. Les équipements sportifs de proximité ont également été concernés par cette dynamique. Le stade communal Toula Allal, situé à Sidi El Hasni, dans la délégation communale d'El Mokrani, a été remis en service après avoir bénéficié de travaux de réaménagement réalisés par la commune d'Oran. Cette opération s'inscrit dans le programme de réhabilitation des infrastructures sportives de quartier, avec pour objectif de proposer aux jeunes et aux enfants des espaces mieux adaptés à la pratique sportive. À travers ces différents projets, les autorités locales affichent leur volonté d'intervenir sur plusieurs composantes du quotidien des habitants, de l'organisation des espaces commerciaux à l'amélioration de la voirie, en passant par la remise à niveau des installations sportives. Autant d'opérations de proximité qui participent à la requalification progressive de plusieurs secteurs de la ville.

CAP DZ QUOTIDIEN D'INFORMATION

5 197 LOGEMENTS DISTRIBUÉS À TRAVERS LA WILAYA

Une journée exceptionnelle pour des milliers de familles



H. Nassira

La joie était au rendez-vous, hier, dans plusieurs communes de la wilaya d'Oran, à l'occasion de la distribution de 5 197 logements, toutes formules confondues. Une opération d'envergure qui vient concrétiser l'un des engagements majeurs des pouvoirs publics en matière de politique sociale et mettre fin à de longues années d'attente pour des milliers de familles aspirant à accéder à un logement décent.

La cérémonie officielle s'est déroulée à la salle de conférences Abdelhamid Ben Badis, sous la présidence du wali d'Oran, Brahim Ouchene. Cette importante attribution, annoncée avant la fin de l'année, a été organisée dans le cadre des festivités commémoratives du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, le 1er Novembre 1954.

Sur le quota global de 5 197 unités, 2 268 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués à travers 16 communes de la wilaya, auxquels s'ajoutent 640 logements relevant de la formule du logement promotionnel public (LPP).

Le logement, au cœur des priorités sociales de l'État

Intervenant à cette occasion, le wali d'Oran a réaffirmé la détermination de l'État à poursuivre la réalisation des différents programmes d'habitat et à améliorer les conditions de vie des citoyens. Il a notamment souligné l'engagement du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire à concrétiser les opérations inscrites et à veiller au respect des délais de réalisation et de livraison.

Pour le premier responsable de la wilaya, les grandes dates nationales constituent désormais des rendez-vous privilégiés pour mettre en lumière les acquis et les réalisations au profit des citoyens, le logement demeurant l'une des priorités fondamentales de l'action publique.

Il a également mis en avant les efforts déployés localement pour accélérer la cadence des projets, grâce à un suivi permanent sur le terrain et à l'implication des commissions de wilaya chargées de l'étude des dossiers et du suivi des différentes opérations d'attribution. Un travail qui, a-t-il reconnu, exige rigueur, précision et un sens élevé des responsabilités au regard de la complexité des missions confiées aux différents intervenants.

À cette occasion, le wali a adressé ses félicitations aux nouveaux bénéficiaires, partageant avec eux la satisfaction de voir se concrétiser un projet de vie longtemps attendu : celui de disposer enfin de leur propre logement.

Plus de 133 000 logements distribués à l'échelle nationale

À Oran, la cérémonie a donné lieu à des scènes de liesse et de profonde émotion. Entre youyous, larmes de joie et embrassades, les bénéficiaires et leurs proches ont célébré l'aboutissement d'une longue attente, marquée pour beaucoup par des années d'espoir et d'incertitude.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de distribution de logements arrêté par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, en coordination avec les services des wilayas. Le quota attribué à Oran fait partie d'une vaste opération nationale ayant porté sur la distribution de plus de 133 000 unités à travers les différentes wilayas du pays.

À LA MÉMOIRE DES MARTYRS DE LA RÉVOLUTION

Oran renouvelle son serment de fidélité à Novembre

Bakhta Bacha

La mémoire des héros de la Révolution a été solennellement honorée, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, au cœur de la ville d'Oran. La place du 1er Novembre 1954 a constitué le théâtre d'une cérémonie officielle marquant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Libération nationale, en présence des autorités locales et d'une nombreuse assistance venue célébrer cette date fondatrice de l'histoire de l'Algérie indépendante.

Présidant cette commémoration, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a pris part à cette veillée patriotique placée sous le slogan « Novembre… mémoire d'une nation et avenir d'un peuple ». Un rendez-vous chargé de symboles, organisé dans un lieu qui porte, jusque dans son appellation, l'empreinte indélébile du combat libérateur.

Au rythme de la solennité propre à cette date historique, la proclamation du 1er Novembre 1954 a été donnée en lecture, faisant revivre les principes et les aspirations qui avaient guidé les artisans de la Révolution. Une minute de silence a ensuite été observée à la mémoire des martyrs, avant que le drapeau national ne soit hissé, accompagné de l'exécution de l'hymne national. Trois séquences qui ont conféré à cette cérémonie toute sa dimension mémorielle et patriotique.

Cette commémoration s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du secrétaire général par intérim de la wilaya, du chef de cabinet, du procureur général, du président de la cour d'Oran, des membres de la commission de sécurité et de parlementaires. La famille révolutionnaire, le chef de daïra d'Oran, le président de l'Assemblée populaire communale, les directeurs de l'exécutif, des représentants de la société civile et de la famille médiatique ont également répondu à ce rendez-vous, aux côtés de nombreux citoyens.

Soixante-douze ans après le déclenchement de l'insurrection du 1er Novembre, cette date demeure le socle de la conscience nationale et le symbole d'un combat collectif pour la liberté et la souveraineté. À Oran, l'hommage rendu aux chouhada a ainsi ravivé le souvenir d'une génération qui a consenti le sacrifice suprême pour que vive l'Algérie. Une mémoire qui traverse les générations et dont la transmission constitue un devoir envers l'histoire et les valeurs de la nation.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ORAN

Un hommage solennel aux martyrs à minuit

M. B

Dans un moment de solennité et de profond recueillement, les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont célébré, aux premières heures du dimanche 1er novembre, le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, à travers une cérémonie empreinte de symbolisme et de fidélité à la mémoire des chouhada.

C'est à minuit précise que les services opérationnels de la Sûreté de wilaya ont donné rendez-vous aux cadres et personnels de l'institution, au siège de la direction, pour marquer cette date historique qui demeure gravée dans la mémoire collective nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts cadres, d'officiers, de gradés et d'agents de police, dans une atmosphère empreinte de solennité.

Le cérémonial a été marqué par la levée des couleurs nationales, suivie d'une minute de silence observée en hommage aux martyrs de la Guerre de libération nationale, tombés au champ d'honneur pour arracher l'indépendance et rendre à l'Algérie sa souveraineté. Un dépôt de gerbe de fleurs au pied du monument commémoratif est venu couronner cet hommage, en témoignage de reconnaissance envers ces hommes et ces femmes qui ont consenti le sacrifice suprême.

À travers cette cérémonie organisée symboliquement à l'heure même où s'ouvrait la journée du 1er Novembre, la police d'Oran a tenu à inscrire sa participation dans le devoir national de mémoire, en réaffirmant son attachement aux valeurs de patriotisme, de sacrifice et de fidélité à l'héritage de la Révolution. Une manière de rappeler que la mémoire des martyrs demeure un repère pour les générations présentes et futures.

FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON MODERNES DES JEUNES

La troupe Aroustomit de Tiaret remporte la 23e édition

Placée sous le slogan « N'hab bladi » (J'aime mon pays), cette édition a réuni plusieurs formations artistiques venues de différentes wilayas du pays. La cérémonie de clôture s'est déroulée samedi soir à la salle El Maghreb, en présence du wali d'Oran.

La salle El Maghreb d'Oran a accueilli, samedi soir, la cérémonie de clôture de la 23e édition du Festival national de la musique et de la chanson modernes des jeunes. Organisée sous le slogan « N'hab bladi » (J'aime mon pays), cette manifestation culturelle s'inscrit dans le programme des activités commémoratives du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

La cérémonie a été présidée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des membres de la commission de sécurité, de parlementaires, de responsables de l'exécutif et de cadres du secteur de la jeunesse.

Le moment fort de cette soirée a été, sans conteste, l'annonce du palmarès de cette édition, qui a consacré la troupe Aroustomit, de la wilaya de Tiaret, lauréate de la première place. La deuxième marche du podium est revenue à la troupe El Bey, représentant Oran, tandis que la formation Fen El Ahrass, de Souk Ahras, s'est classée troisième.

Au-delà de l'enjeu de la compétition, ce rendez-vous national a été marqué par une programmation artistique mettant à l'honneur les capacités créatives de la jeunesse et la diversité des expressions musicales. Les prestations présentées ont ainsi offert aux jeunes participants l'occasion de faire valoir leur savoir-faire, de confronter leurs expériences et de gagner en visibilité devant un public venu assister à cet événement. Cette manifestation confirme, par ailleurs, l'intérêt de tels espaces d'expression dans l'accompagnement des jeunes talents et leur implication dans la dynamique culturelle nationale. En leur offrant une tribune pour faire connaître leurs créations, le festival contribue à encourager l'émergence de nouvelles formations et à inscrire la pratique artistique parmi les formes d'engagement et de participation des jeunes à la vie culturelle.

Avec la distinction des trois formations lauréates, cette 23e édition a ainsi tiré son rideau sur une note festive, autour d'une jeunesse qui entend faire de la musique un vecteur de créativité et d'attachement au pays.

AVEC LA PARTICIPATION DE COMPÉTENCES DE LA DIASPORA

Création de groupes de travail pour accompagner divers projets

Le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, et le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, sont convenus, samedi, à Alger, de créer un groupe de travail spécialisé chargé d'accompagner les projets du secteur sur les plans techniques et scientifiques, en faisant appel à l'expertise des compétences nationales établies à l'étranger.

Cette démarche est intervenue lors d'une rencontre entre les deux parties au siège du ministère, en présence du secrétaire général du Conseil, Pr. Mustapha Khayati, et de plusieurs de ses membres, au cours de lesquels les moyens de tirer parti des expertises scientifiques et techniques de la diaspora pour accompagner et enrichir les projets sectoriels ont été examinés, notamment dans les domaines de l'économie circulaire, de la biodiversité, de la lutte contre la pollution et de l'atténuation des effets des changements climatiques. A cette occasion, le ministre a présenté plusieurs projets pertinents du secteur, dont la valorisation de la saumure issue des stations de dessalement de l'eau de mer, le traitement de la pollution et l'épuration de l'eau, ainsi que les projets liés à l'économie circulaire et à l'adaptation aux changements climatiques. Mme Krikou a indiqué que la création du groupe de travail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à la participation des compétences nationales établies à l'étranger à l'accompagnement des projets sectoriels, en particulier ceux à caractère technique. Elle a, en outre, souligné que cette rencontre a constitué une occasion d'examiner les mécanismes d'échange d'expertise et d'apporter un accompagnement scientifique et technique à ces projets. Dans le domaine de la biodiversité, le ministre a évoqué le projet de conception d'une plateforme nationale regroupant près de 27.000 espèces, afin de les recenser et de définir les mesures appropriées pour les protéger, notamment les espèces menacées d'extinction. Elle a également passé en revue les mesures proactives prises par le secteur, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, pour protéger et développer ces espèces, a souligné l'examen d'une éventuelle contribution du Conseil scientifique de la communauté nationale à l'étranger à accompagner ces efforts et de tirer parti de l'expertise des compétences nationales dans ce domaine.



Une nouvelle vision dans les hydrocarbures

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, samedi à Alger, le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le professeur Elias Zerhouni, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération scientifique et technique et de tirer profit des compétences algériennes établies à l'étranger pour développer l'industrie des hydrocarbures, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence du secrétaire général (SG) du Conseil, le professeur Mustapha Khiati, ainsi que de plusieurs cadres du secteur et membres du Conseil, a constitué une occasion d'examiner les mécanismes permettant d'associer les compétences algériennes établies à l'étranger aux domaines de la recherche et du développement, et aux technologies industrielles avancées liées aux industries pétrolières et gazières, précise la même source. Les entretiens ont également porté sur les perspectives de coopération en matière de développement de techniques et de solutions technologiques visant à réduire les émissions de méthane et l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures, ainsi que sur l'échange d'expertises dans le domaine du dessalement de l'eau de mer.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance de promouvoir le contenu local et de développer une industrie nationale des équipements et matériels liés aux industries pétrolières et gazières, outre la localisation des technologies industrielles avancées, de manière à renforcer les capacités de production nationales. A cette occasion, M. Arkab a présenté les orientations stratégiques du secteur et sa feuille de route, ainsi que les principaux programmes et projets de développement aux niveaux national, régional et international, et les efforts visant à valoriser les ressources nationales, à améliorer les performances de l'industrie pétrolière et gazière et à poursuivre la réduction des émissions. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération avec les compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger et à mobiliser leur expertise et leurs capacités technologiques, pour contribuer au soutien de l'innovation et au développement des secteurs stratégiques, conclut le communiqué.

Vers l'innovation agricole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a reçu le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr Elias Zerhouni, accompagné de membres du Conseil, afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération et de tirer parti des compétences scientifiques algériennes à l'étranger en vue de développer le secteur, indique dimanche un communiqué du ministère. La rencontre, tenue samedi, a permis d'explorer les moyens de tirer parti des expertises et des expériences scientifiques et technologiques acquises par les compétences nationales à l'étranger, et de les mobilisateurs pour soutenir les efforts de développement du secteur et améliorer ses performances, précise la même source. Les discussions ont également porté sur l'importance de mobiliser la recherche scientifique, l'innovation et les technologies modernes afin de trouver des solutions durables aux défis auxquels le secteur est confronté, notamment le changement climatique et l'amélioration des rendements et de la production, en particulier dans le domaine des cultures stratégiques. Il a également été question des moyens de développer les semences locales et d'améliorer les races animales, de manière à contribuer à l'augmentation de la production nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire.

SILA

L'ANEP présente ses nouveautés

R. N

L'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) est présente au 29e Salon international du livre d'Alger (SILA) avec trois nouveautés, entre histoire, essai politique et parcours sportif glorieux, qui viennent enrichir son catalogue éditorial.

Sous le slogan "Avec le livre, on préserve la mémoire et on construit l'avenir", le stand de l'ANEP est présent au 29e SILA avec "plus de 700 titres, dont trois nouvelles publications pour l'année 2026, entre histoire, essai politique et parcours sportif glorieux", explique, le conseiller à la direction de l'édition de l'ANEP, M. Hassan Gherab. Ainsi, poursuit M. Gherab, ces nouvelles parutions concernent les titres : "Révoltés pour la dignité, la résistance algérienne de 1830 à 1954", du professeur Mustapha Khiati , "ELNET : Le lobby israélien au cœur du pouvoir français", de l'écrivain et analyste politique Ahmed Bensaâda, ainsi que le témoignage poignant de Kaylia Nemour dans un livre intitulé "L'Ombre de l'Or", dans lequel la championne algérienne de gymnastique artistique Kaylia Nemour revient sur son parcours vers l'or olympique. Occupant un stand de 110 m² au milieu du pavillon "Palestine" du Palais des expositions aux Pins maritimes (SAFEX) à Alger, l'ANEP -entreprise citoyenne à l'écoute et au service de la société algérienne- continue de ne jurer que par "la qualité des contenus des ouvrages qu'elle met à la disposition de son grand public". Conçu et réalisé dans un esthétisme moderne et fonctionnel par le groupe "Anep Communication et Signalétique" (ACS), une des filiales de l'entreprise, le stand de l'ANEP-Edition accueille ses visiteurs avec un grand écran qui diffuse en boucles des informations sur les différents ouvrages exposés, les nouveautés notamment. Les étalages, de designs différents mettent en valeur plusieurs ouvrages, entre romans, poésies, nouvelles, livres techniques et scientifiques d'histoire et de littérature, ainsi que de beaux livres et des essais politiques, économiques et sociologiques. D'autres ouvrages dédiés aux enfants sont présentés dans un espace équipé, destiné à accueillir cette frange pour des séances de lecture et d'apprentissage de dessin et de coloriage. Dès les premières heures d'ouverture au public de cette 29e édition, le stand de l'ANEP n'a pas désempli, face au grand nombre de visiteurs qui s'y sont rendus en quête de culture, de savoir et de production intellectuelle de qualité. Durant ce 29e SILA, cinq auteurs seront mis à l'honneur dans le coin réservé aux ventes dédicaces, parmi eux les concepteurs des trois nouvelles parutions. Maison d'édition généraliste, accordant un avantage pour les ouvrages d'histoire, l'"ANEP Edition" essaie de brasser tous les domaines de réflexion et activités éditoriales, avec une disponibilité permanente à la faveur de tous les auteurs talentueux qui viendront ainsi intégrer le club des écrivains de cette illustre maison d'édition. Le 29e SILA enregistre la participation de 1.567 maisons d'édition représentant 51 pays, dont 350 maisons d'édition algériennes.



ALORS QUE LA FRANCE REFUSE DE NETTOYER SES DÉCHETS NUCLÉAIRES LAISSÉS

L'Algérie mène une 2ème opération d'assainissement près de Tamanrasset

R. N



La 2ème opération d'assainissement du site E2 Béryl à In Ekker à Tamanrasset en 6éme Région militaire (RM), qui coïncide avec la commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre 1954, a été lancée dimanche avec des moyens matériels et humains nationaux, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des opérations de réhabilitation des anciens sites des essais nucléaires au Sud du pays, et à l'occasion des festivités commémorant le 72ème anniversaire du déclenchement de notre glorieuse Révolution, il a été procédé, aujourd'hui 1er novembre 2026, au lancement de la 2ème opération d'assainissement du site E2 Béryl à In Ekker/Tamanrasset/6ème RM, des déchets nucléaires, et ce, en mobilisant des compétences et des moyens nationaux, sous la supervision du ministère de la Défense nationale et en coordination avec l'Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien, et ce, conformément aux normes nationales et internationales en vigueur", précise la même source.

"Devant le refus par la partie française d'assumer ses responsabilités pénales et de fournir les documents et cartographies des sites d'enfouissement de ces déchets nucléaires, qui constituent encore un handicap pour le développement des régions d'In Ekker à Tamanrasset et de Reggane à Adrar, les compétences nationales sont déterminées à œuvrer pour l'assainissement total des déchets nucléaires hérités du colonisateur français dans notre grand Sud et assurer leur réhabilitation à l'avenir", ajoute le communiqué.

"Cette opération compliquée, à laquelle l'Etat algérien a mobilisé l'ensemble des moyens matériels et humains, constitue un véritable défi pour les compétences nationales, qui veilleront à la réussite de cette mission, et ce, dans le strict respect des conditions de sécurité, des protocoles et des normes internationales, relatives à l'identification des zones radioactives, la collecte des déchets nucléaires ainsi que leur stockage dans des conteneurs en béton prévus à cet effet", conclut le communiqué du MDN.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie regrette "profondément" le non-renouvellement de la MINURSO

Le gouvernement algérien a profondément regretté, samedi, le non-renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), réitérant son attachement à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'excessive partialité du projet de résolution soumis au Conseil de sécurité a rendu cette question inéluctable. En effet, le projet penchait avec une telle outrance en faveur d'une partie, le Royaume du Maroc, au détriment de l'autre, le Front Polisario, qu'il ne pouvait prétendre sérieusement servir de base à une solution juste et durable du conflit du Sahara occidental", précise le communiqué.

"Avant même la soumission du projet de résolution aux voix, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines avait précisé des lettres officielles aux membres du Conseil de Sécurité afin d'attirer leur attention sur les conséquences particulièrement graves de l'évolution que connaissait le traitement du conflit du Sahara occidental", ajoute la même source.

"Il les avait notamment mis en garde contre les risques liés à l'adoption d'une résolution dont l'orientation tend à consacrer un fait accompli territorial et à légitimer une situation d'occupation, au détriment du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", souligne le communiqué. "En dépit des amendements introduits, la version finale du texte vidait le droit à l'autodétermination de sa substance, en retenant le plan d'autonomie proposé par le Maroc, sous sa souveraineté revendiquée sur le Sahara Occidental, comme unique base de négociation". Une telle approche "restreignait considérablement les options ouvertes aux deux parties et préjugeait de l'issue du processus politique, alors même que le règlement du conflit devrait permettre au peuple Sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination", relève la même source. Par ailleurs, « la suppression de la lettre +R+, correspondant au terme +référendum+, dans l'acronyme de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO), constituait un signal politique préoccupant. "De même, et contrairement à l'approche retenue dans la résolution 2797, ledit projet privé le Front Polisario, reconnu comme représentant exclusif et légitime du peuple Sahraoui, de la possibilité de soumettre aux négociations ses propres idées quant à une solution juste et durable du conflit au Sahara occidental", indique en outre le communiqué. Enfin, "le projet en question préparait le terrain à une transformation progressive du conflit du Sahara occidental, d'une question de décolonisation en une problématique essentiellement humanitaire, à laquelle il convientit de trouver des solutions durables. Or, en matière de décolonisation, une solution durable demeure indissociable de l'exercice, par le peuple concerné, de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination", souligne-t-il. "Le Gouvernement algérien réitère son attachement à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui garantit au sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies", conclut le communiqué.Le non renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) "n'annule pas" le droit "inaliénable" du peuple sahraoui à l'autodétermination, a affirmé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. "La MINURSO a été créée pour protéger et servir le peuple du Sahara occidental, et en particulier pour lui permettre d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination", a rappelé dans un communiqué, dimanche, son porte-parole, Stéphane Dujarric.

Il a fait remarquer, à ce titre, que le secrétaire général souligne que l'échec du Conseil de sécurité à adopter une résolution concernant l'avenir de la MINURSO "n'annule pas ces droits inaliénables" et appelle toutes les parties à "respecter et promouvoir les droits du peuple du Sahara occidental". Selon le communiqué, Antonio Guterres a également réaffirmé l'engagement de l'ONU à soutenir les deux parties au conflit pour "parvenir à une solution politique juste, durable et acceptable qui garantit le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination".

EDITO

Déchets nucléaires au Sahara : L'Algérie agit, la France se dérobe

Wassila. B

En ce 1er novembre, date du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, l'État a lancé, à In Ekker, dans la wilaya de Tamanrasset, une deuxième opération d'assainissement des déchets radioactifs et chimiques abandonnés par la France. Mobilisant exclusivement des moyens et des compétences nationaux, sous la supervision du ministère de la Défense nationale (MDN), cette initiative porte un message clair : l'Algérie prend en charge les conséquences d'une pollution dont elle n'est pas responsable. Entre 1960 et 1967, la France a réalisé dix-sept essais nucléaires dans le Sahara, dont quatre atmosphériques et treize souterrains, à Reggane et In Ekker. Soixante-six ans après, les sites restent contaminés, les déchets radioactifs menacent toujours les populations et constituent un frein au développement de régions entières du Grand Sud. Cet héritage empoisonné continue ainsi de peser sur la santé des habitants et l'avenir de leurs territoires. Face à cette situation, Paris persiste dans son refus de transmettre l'intégralité des plans et cartes localisant les zones où ont été enfouies une centaine de tonnes de déchets radioactifs et chimiques. Pourtant, ces documents sont indispensables à toute opération efficace de dépollution. On ne peut assainir un territoire à l'aveugle, encore moins lorsqu'il s'agit de protéger des populations exposées depuis des décennies. Le contraste est d'autant plus frappant que la France a consenti à une certaine ouverture de ses archives concernant la Polynésie. Pour le Sahara algérien, l'opacité demeure, malgré les appels répétés du président Tebboune à assumer cette responsabilité historique et à participer au nettoyage des sites. L'injustice concerne également les victimes. Pratiquement aucun Algérien n'a obtenu réparation auprès des autorités françaises, tant les procédures d'indemnisation sont complexes et restrictives. Preuve de présence dans une zone précise, respect de critères temporels et démonstration du lien entre pathologie et exposition : autant d'exigences difficiles, voire impossibles à satisfaire plus de six décennies après les faits. En novembre 2023, la justice administrative française a même rejeté des recours de proches de victimes décédées pour cause de prescription. Ainsi, les conséquences d'une contamination peuvent durer des milliers d'années, mais les délais pour obtenir réparation expirent en quelques décennies. Une contradiction qui heurte profondément le principe même de justice. Les associations et les populations riveraines dénoncent cancers, malformations et maladies chroniques. Cette réalité sanitaire impose davantage de transparence, l'ouverture des archives et une véritable reconnaissance des préjudices. Pendant que la France se dérobe, l'Algérie agit. Une agence nationale œuvre à la réhabilitation des anciens sites. La loi du 24 décembre 2025 criminalisant la colonisation française inscrit également la décontamination et l'indemnisation parmi les exigences de réparation. Sur le terrain, ingénieurs, militaires et techniciens identifient les zones contaminées, collectent les déchets et les confinent dans des conteneurs en béton, conformément aux normes internationales.

FORMATION DES GUIDES TOURISTIQUES À ORAN

L'anglais s'invite dans le programme de qualification



Habib Benaouda

Les services du tourisme de la wilaya d'Oran poursuivent leurs efforts pour améliorer la qualité des prestations touristiques à travers le renforcement des compétences des professionnels du secteur.

Une nouvelle formation en langue anglaise sera ainsi lancée au profit de 60 guides et accompagnateurs touristiques, dans le but de leur permettre de mieux répondre aux attentes des visiteurs étrangers et de valoriser le patrimoine local.

Cette opération se déroulera au centre de formation et d'enseignement professionnels Larbi Krim, à Esseddikia, dans le cadre de la convention de coopération conclue entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, visant à développer les qualifications des personnels exerçant dans le secteur touristique.

Selon Khadidja Chekal, responsable du bureau des ressources humaines et de la formation à la Direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran, chargée également du suivi du dossier des guides touristiques, les tests de positionnement auront lieu du 2 au 5 novembre, sous la supervision d'enseignants spécialisés de la formation professionnelle.

Ils permettront de répartir les 60 bénéficiaires selon leur niveau de maîtrise de l'anglais.

Les cours débuteront le 8 novembre et se poursuivront jusqu'au 19 du même mois, à raison de dix jours de formation totalisant 60 heures d'enseignement. Deux niveaux sont prévus, débutant et intermédiaire, afin d'adapter les apprentissages aux connaissances de chaque participant et de renforcer progressivement ses capacités de communication.

Cette initiative répond à un besoin devenu incontournable dans le secteur touristique.

La connaissance des sites et de leur histoire ne suffit plus pour assurer un accompagnement de qualité. Le guide doit également pouvoir expliquer les particularités des lieux, échanger avec les visiteurs et répondre à leurs questions dans une langue qu'ils maîtrisent.

L'enjeu est particulièrement important pour Oran, qui dispose d'un patrimoine diversifié, entre monuments historiques, à l'image du fort de Santa Cruz, du palais du Bey et de la forteresse de la Tabbana à Mers El-Kébir, et sites naturels tels qu'Aïn Franine et la forêt de M'sila, dans la commune de Boutlélis.

Parallèlement à ce volet linguistique, une cinquantaine de guides et d'accompagnateurs ont déjà bénéficié d'une formation aux premiers secours, organisée en coordination avec des spécialistes du CHU Benzerdjeb. Des cours théoriques et des exercices pratiques sur plusieurs circuits touristiques leur ont permis d'acquérir les premiers réflexes d'intervention en cas d'accident ou de malaise durant les excursions.

À travers ces actions, les services concernés ambitionnent de professionnaliser davantage le métier de guide touristique, en associant connaissances, maîtrise des langues et capacité à gérer les situations d'urgence.

La poursuite et l'élargissement de ces programmes à d'autres langues et compétences constituent désormais un enjeu majeur pour faire des guides de véritables ambassadeurs du patrimoine et de l'image touristique d'Oran.

EN PRÉVISION DES ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Arzew compte près de 45 000 électeurs et mobilise plus de 1 300 encadreurs

Habib Benaouda

La coordination communale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à Arzew a achevé les préparatifs organisationnels et logistiques en prévision des élections locales prévues le 28 novembre 2026. À l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales, la commune compte 44 896 électeurs inscrits, dont 23 641 hommes et 21 255 femmes.

Dans ce cadre, le coordinateur communal de l'ANIE à Arzew, Abdelwahab Heni, a indiqué que l'ensemble des dispositions nécessaires avait été pris afin de réunir les conditions favorables au bon déroulement de cette échéance électorale. Les préparatifs sur le terrain ont notamment porté sur la mise en état des centres et bureaux de vote, ainsi que sur l'évaluation des besoins en matière d'encadrement et d'organisation pour le jour du scrutin.

Le responsable a également fait savoir que des équipes de terrain avaient été constituées pour assurer la distribution des cartes d'électeur à travers les différents quartiers de la commune. Cette opération vise à faciliter la remise de ce document à ses titulaires et à leur permettre d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions, en participant au choix de leurs représentants au sein des assemblées populaires communale et de wilaya.

Sur le plan organisationnel, 1 383 encadreurs ont été mobilisés pour superviser le scrutin. Ils seront répartis entre 15 centres et 109 bureaux de vote, avec un dispositif d'encadrement adapté aux opérations électorales relatives à l'élection des membres de l'Assemblée populaire communale (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).



Ces préparatifs s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à harmoniser les méthodes de préparation et à renforcer la coordination entre les différentes structures locales de l'Autorité indépendante. Ils font notamment suite à la rencontre régionale organisée en septembre dernier, avec la participation des coordinateurs locaux de l'ANIE représentant 17 wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, ainsi que des directeurs de l'administration locale, de la réglementation et des affaires générales des wilayas concernées.

Cette rencontre a permis d'évaluer le niveau des préparatifs et de définir les priorités de la prochaine étape, tout en insistant sur l'obligation de neutralité et d'objectivité des responsables chargés de l'encadrement électoral. Le respect strict des dispositions légales et réglementaires régissant les différentes phases du scrutin a également été souligné, afin de préserver le principe d'égalité des chances entre les candidats.

Dans le même contexte, le président de l'ANIE a rappelé que les élections locales ne constituent pas une simple échéance inscrite au calendrier électoral, mais un rendez-vous national étroitement lié au quotidien des citoyens. Elles leur offrent la possibilité de choisir leurs représentants au sein des assemblées populaires communales et de wilaya et de contribuer, à travers ce choix, à l'orientation des politiques de développement et de gestion au niveau local.

Il a, par ailleurs, souligné que les préparatifs devaient désormais passer de la phase de planification générale à celle du suivi rigoureux et de la mise en œuvre sur le terrain, en faisant de la loi le principal référentiel dans le traitement des différentes questions et procédures. À ce titre, il a insisté sur l'application des dispositions de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée.

Le responsable a également appelé à consolider la coordination avec les autorités locales pour assurer les moyens matériels et logistiques nécessaires, tout en préservant l'indépendance de l'Autorité et en veillant au respect du devoir de réserve et du principe d'égalité entre l'ensemble des parties concernées par le processus électoral.

En parallèle, des rencontres et des sessions de formation sont organisées au profit des coordinateurs de wilaya et des coordinateurs communaux. Cette démarche vise à les accompagner, à renforcer leurs compétences dans les différentes étapes de préparation et à garantir le respect des délais fixés par le calendrier électoral, en vue d'assurer le déroulement des élections locales dans des conditions organisationnelles optimales.

AGRESSION CONTRE GHAZA

Huit Palestiniens tombent en martyrs dans des frappes sionistes

Au moins huit Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, dimanche, suite à des frappes des forces de l'occupation sioniste sur les villes de Ghaza et de Khan Younes, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Cinq citoyens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés lors d'une frappe de drone de l'armée sioniste dans la région de Mawasi, à Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza, précise Wafa qui cite des sources médicales.

Dans la ville de Ghaza, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, dont certains sont dans un état critique, suite à une frappe des forces de l'occupation ayant visé un groupe de citoyens dans la rue Al-Thawra, ajoute la même source.

Le bilan des attaques des forces d'occupation contre la bande de Ghaza s'élève à dix martyrs depuis l'aube de ce dimanche, ajoute la même source.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 74.594 martyrs et 175.834 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

PALESTINE

Au moins 80 anciens prisonniers de nouveau arrêtés par l'entité sioniste



Le Club des prisonniers palestiniens alerte sur l'arrestation, à nouveau, par l'entité sioniste d'au moins 80 anciens prisonniers palestiniens de Cisjordanie, dénonçant les mauvais traitements dont ils sont victimes et la violation de leurs droits.

Le club a déclaré, dans un communiqué, le harcèlement, les mauvais traitements et les violences dont ils sont victimes ces Palestiniens lors de leur interrogatoire ou de leur placement en "détention administrative", une pratique qui permet un emprisonnement illimité sans inculpation ni procès, renouvelé à plusieurs reprises. L'organisation a souligné que ces sécuritaires et judiciaires empêchent les anciens détenus de reprendre une vie normale et aggravent les souffrances des familles de leurs proches.

Le Club des prisonniers palestiniens a alerté, en outre, contre sur une escalade des exactions, notamment les mauvais traitements, la privation de nourriture, le refus de soins médicaux et l'isolement cellulaire dans les prisons sionistes depuis le début de l'agression contre Ghaza. L'organisation a souligné les graves séquelles physiques et psychologiques enregistrées chez les personnes libérées, en particulier celles originaires de la bande de Ghaza. Au 5 octobre 2026, le nombre de prisonniers détenus dans les prisons sionistes s'élevait à environ 9.300, selon l'Association Addameer pour le soutien aux prisonniers et les droits de l'homme. Ce chiffre comprend 3.101 personnes placées en détention administrative, ainsi qu'environ 350 enfants et 91 femmes. L'organisation a également recensé 1.419 détenus originaires de la bande de Ghaza, bien que ces chiffres ne rendent pas impérativement compte de l'ensemble des personnes détenues dans les camps militaires sionistes.

NIGERIA

Une trentaine de bandits éliminés par la police

Une trentaine de membres d'un gang criminel armé qui terrorise les populations du nord du Nigeria ont été abattus par les forces de sécurité, a annoncé samedi la police de l'Etat de Zamfara. Le nord du Nigeria, en particulier le nord-ouest, est en proie depuis des années aux exactions de gangs spécialisés dans les enlèvements contre rançon et le vol de bétail, localement appelés "bandits", qui pillent les villages, terrorisent et tuent les habitants. La police de Zamfara, en collaboration avec des unités locales de sécurité civile, a lancé cette semaine "une opération de nettoyage" après que des bandits ont tenté d'attaquer la ville de Bukkuyum. "A l'issue des combats, plus de trente corps, qui seraient ceux de bandits neutralisés, ont été découverts dans les champs environnants", a affirmé la police dans un communiqué, soulignant que "le nombre réel de victimes doit encore faire l'objet d'une vérification approfondie". Mi-octobre, dans le même quartier de Bukkuyum, des bandits avaient tué 13 personnes, dont huit soldats et un policier, après avoir tendu une embuscade à un convoi de commerçants se rendant à un marché local.

FRANCE

Près de 500 000 personnes dans la rue

Près d'un demi-million de personnes ont manifesté samedi à travers la France, lors d'une troisième journée consécutive de mobilisation, illustrant l'ampleur des tensions sociales dans le pays.

Selon l'intersyndicale, qui regroupe des syndicats et des associations représentatives des milieux lycéen et étudiant, près de 500 000 personnes ont participé aux rassemblements, dont 200 000 à Paris. Le ministère français de l'Intérieur a, de son côté, avancé le chiffre de 320.000 manifestants dans le pays, dont 70.000 dans la capitale. Cette nouvelle journée de mobilisation traduit l'élargissement d'un mouvement initialement commencé à la mi-septembre par des lycéens réclamant davantage de moyens et d'enseignants ainsi que la rénovation des établissements scolaires, avant de fédérer des revendications plus larges autour du coût de la vie et du pouvoir d'achat. La persistance de la contestation intervient dans un contexte de fortes tensions autour du maintien de l'ordre. Les restrictions imposées aux parcours des manifestations, notamment leur éloignement des centres-villes, ont également alimenté les critiques des organisateurs, qui dénoncent des entrées au droit de manifester. Le mouvement pourrait se prolonger dans les prochains jours, plusieurs organisations ayant appelé au blocage des lycées et des universités mardi et jeudi, tandis qu'une journée de grève à l'appel des syndicats est également prévue jeudi prochain.



La succession de mobilisations, à six mois de l'élection présidentielle prévue au printemps 2027, témoigne de la persistance de la colère sociale et de la multiplication des fronts de contestation.

INDE

Mobilisation pour le départ du président de la Commission électorale

Des milliers de personnes se sont rassemblées, dimanche à New Delhi, à l'appel des partis d'opposition pour exiger la démission du chef de la Commission électorale à la suite de la révision controversée des listes électorales.

Le rassemblement, conduit par Rahul Gandhi, figure de proue de l'opposition et dirigeant du Parti du Congrès, est le dernier d'une série de manifestations dénonçant une réforme que ses détracteurs jugent destinée à favoriser le camp du Premier ministre Narendra Modi.

La Commission électorale tout comme le Bharatiya Janata Party (BJP) au pouvoir a rejeté ces accusations.

"Je vote depuis l'âge de 18 ans et aujourd'hui je découvre que mon nom a été rayé des listes électorales", a déclaré Nandita, 46 ans, qui n'a souhaité donner que son prénom.

Les détracteurs de cette révision, qui ont entraîné le rayonnement de plus de 133 millions d'inscrits, selon des médias, disent qu'elle a touché de manière disproportionnée les minorités, en particulier les musulmans.

Les autorités électorales soutiennent qu'elle visait à éliminer les doublons, les défunts et les fraudeurs.

L'ONG Human Rights Watch a décrété un processus, appelant les autorités à "abandonner immédiatement ce processus, qui prive les populations les plus marginalisées de leur droit de vote et d'autres services publics".

ÉGYPTE

10 morts et 24 blessés dans un grave accident

Dix personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans une collision survenue samedi entre deux véhicules dans le gouvernorat de Gizeh, au sud-ouest du Caire, annonce le ministère égyptien de la Santé et de la Population.

Selon la même source, un véhicule de transport de passagers est entré en collision avec un camion de transport de marchandises au croisement de la route périphérique centrale et de la route de Dabaa, dans le gouvernorat de Gizeh.

Le bilan provisoire fait état de 10 morts et de 24 blessés (10 dans un état instable et 14 autres blessures de légères à modérées), précise le communiqué.

Selon l'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques, 5.829 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la route en Egypte en 2025.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

TOURNOI INTERNATIONAL DE JUDO

Quatre médailles pour Ouled El Bahia en Tunisie



Les judokas du club Ouled El Bahia d'Oran ont remporté quatre médailles, une en or, une en argent et deux en bronze, lors de leur participation au Tournoi international de judo organisé à Sousse, en Tunisie les 30 et 31 octobre dernier, a indiqué dimanche le club.

La médaille d'or a été décrochée par Hamza Ould Ferrouk dans la catégorie des moins de 81 kg, tandis que son coéquipier Abderrahim Taleb s'est adjugé la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 73 kg. Les deux médailles de bronze sont revenus respectivement à Nourredine El Bachir, dans la catégorie des moins de 60 kg, et à Mohamed Feradj, dans celle des moins de 66 kg. Ces résultats s'inscrivent dans la dynamique ascendante que connaît le club Ouled El Bahia qui, malgré sa création récente, a progressivement réussi à s'imposer parmi les clubs de l'élite du judo, aux niveaux national et international, grâce aux performances réalisées lors des différentes compétitions et manifestations sportives. Au cours des dernières années, le club a également contribué à renforcer les rangs des sélections nationales en fournissant des judokas issus de différentes catégories d'âge. Une démarche qui témoigne de ses capacités à d'anciens jeunes talents et à développer leurs aptitudes techniques et compétitives, tout en contribuant à l'enrichissement du réservoir de l'élite du judo algérien.

Le club figure désormais parmi les formations algériennes qui se distinguent sur la scène nationale et internationale, à travers les titres remportés et les nombreuses médailles obtenues. Il s'appuie notamment sur un effectif composé de judokas aux qualités techniques appréciables, à l'image du champion d'Afrique Driss Messaoud, qui compte parmi les figures marquantes du judo algérien.

TOUR DU BURKINA FASO

Yacine Hamza signe sa deuxième victoire

Le cycliste algérien Hamza Yacine a remporté la troisième étape du Tour du Burkina Faso disputée dimanche entre Koudougou et Boromo (158,9 km), signant son deuxième succès d'affilée dans cette 37e édition.

Au terme d'une étape marathon, la plus longue depuis le grand départ, le sprinteur algérien a réglé le peloton d'une main de maître en 3 heures 27 minutes et 47 secondes.

Malgré les assauts répétés du Burkinabé Paul Daumont, qui termine deuxième, le sociétaire de la formation « Madar » confirme sa domination absolue et consolide son statut de patron des arrivées massives. La caravane du Tour a désormais le cap



sur Bobo-Dioulasso pour la 4e étape, lundi sur un circuit fermé de 119 km. La sélection nationale est composée de Laâgab Azzedine, Hamza Yacine, Ammari Hamza, Mimouni Abdellah Oussama, Assal Mohamed Nadjib et Riahi Anes. Elle est encadrée par l'entraîneur Abdelbasset Hannachi, assisté du mécanicien Fouad Hamza. La distance totale du Tour est de 2.387,97 km, dont 1.399,97 km de parcours répartis sur dix étapes, qui s'ajoutent 988 km de transbordement entre les différents sites de la compétition.

Le parcours de cette édition traverse huit régions du Burkina Faso, à savoir le Kadiogo, le Kuilsé, le Nando, le Bankui, le Gouiriko, le Nakambé, le Nazinon et l'Oubri.

La compétition verra la participation de 12 équipes internationales, dont trois formations représentant le pays hôte : la sélection nationale du Burkina Faso, ainsi que les équipes du Kadiogo et du Guiriko.

OPEN NATIONAL D'ÉCHECS

Alaâ-Eddine Boulernas s'adjuge le premier prix



L'échéphile Alaâ-Eddine Boulernas, du club des échecs de Constantine, a remporté le premier prix du tournoi national Open individuel d'échecs en jeu classique, disputé pendant quatre jours au Centre des loisirs scientifiques de Médéa.

Au classement final, Saad Belouadah, de M'sila, a décroché la deuxième place, tandis que Mohamed Amine Makhzoum, de Sétif, s'est classé troisième.

Disputée selon le système suisse en neuf rondes, à la cadence de 30 minutes avec un ajout de 30 secondes par coup joué, cette compétition a été d'un niveau technique "très appréciable", selon le directeur du tournoi, l'arbitre international Mossaâb Benhelal.

Organisée par le club amateur "Roi d'Or" des échecs de Médéa, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya et la Fédération algérienne des échecs, cette manifestation sportive s'est déroulée à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale du 1er novembre 1954.

Elle a enregistré la participation de 150 échéphiles, représentant une quinzaine de clubs et d'associations de différentes régions du pays.

Les lauréats ont été récompensés par des cadeaux lors de la cérémonie de clôture, qui s'est déroulée en présence de membres de la Fédération algérienne des échecs et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports de Médéa.

ÉQUITATION

Moundir Mahi sacré champion d'Algérie à Oran

Le cavalier Moundir Mahi, du club équestre Haras Etoile de l'Est de Constantine, a remporté le titre du Championnat d'Algérie de saut d'obstacles 2026, à l'issue des finales disputées samedi soir au centre équestre "Etrier Oranais", à Es-Sénia (Oran).

Moundir Mahi, montant " Cumbia", s'est adjugé la première place avec un parcours sans faute sur des obstacles de 1,40 m, devant Ali Boughrab, du CSA Sunrise, sur "Jasper des Forêts", et Samy Sahraoui, du club équestre Haras Etoile de l'Est de Constantine, montant "Dorénavant".

Chez les juniors, le titre national est revenu au cavalier Ahmed Moussa Hamadouche, du club hippique de la Mitidja de Blida, montant "Happy", après avoir réalisé un parcours sans faute. Il a devancé son coéquipier Mohamed Charef Eddine Mekerkeb, sur "Jilika", ainsi qu'Abderrahmane Boukhetala, du club hippique CHP de Bordj El Kiffan, montant "Gold".

Dans la catégorie des cadets, le titre a été remporté par Abdeldjalil Boubakeur, du club équestre Mouloudia Fursan El Mohammadia d'Alger, montant " Ultra du Grand", avec un parcours sans faute. Il a devancé Iyad Bara, du club hippique professionnel d'Annaba, sur "Fantaisie", également auteur d'un parcours sans faute, et Adib Salhi, du club équestre Le Petit Cavalier d'Aïn M'lila, montant "Bonnie Montagne".

Trois épreuves finales ont été disputées dans le cadre de cette compétition, sur des obstacles de 1,15 m pour les cadets, 1,25 m pour les juniors et 1,40 m pour les seniors, offrant au public présent un beau spectacle équestre. Cette phase finale du Championnat d'Algérie de saut d'obstacles, organisée par la Fédération équestre algérienne en collaboration avec le club équestre "Etrier Oranais" d'Oran, s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale du 1er novembre 1954. Elle a enregistré la participation de 120 cavaliers et cavalières représentant différents clubs du pays, dans les catégories cadets, juniors et seniors. Cette manifestation sportive a drainé un grand nombre de lieux publics de différentes régions du pays pour suivre, jusqu'à une heure tardive de la soirée, les prestations des cavaliers et de leurs montures. Les épreuves, d'un niveau technique appréciable, ont donné lieu à de belles performances, suscitant l'intérêt et l'admiration des amateurs des sports équestres, selon les spécialistes présents. Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles lors d'une cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran.

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3737 Lundi 02 Novembre 2026

Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 213

Par **Zeggai Abdelkader**

TURF

Départ de la première course à 16h - Prix: Khouyoul - Pur-Sang arabe
Distance : 1.500 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
MZ. METIDJI	1	GHAZI D'HEM	MD. ASLI	57	12	K. ASLI
L. BOUDJEMAA	2	FOUNOUN retiré	A. HAMIDI	57	4	N. TIAR
AC. KOUAOUCI	3	GHANI D'HEM	S. BENYETTOU	56	6	MC. KOUAOUCI
HARAS DU PAON	4	GUESS D'HEM	K. RAHMOUNE	56	9	L. RAHMOUNE
ML. ZAABOUB	5	EL MOKAFIH (0)	D. BOUBAKRI	56	11	ABM. BOUBAKRI
S. DAHDOUH	6	BOUCHAKER (0)	MS. GUEHIOUCHE	56	10	TF. BENYETTOU
AC. KOUAOUCI	7	GAID D'HEM	CH. ATALLAH	56	3	MC. KOUAOUCI
N. DAAS	8	ICHTIYEQ	A. YAHIAOUI	56	8	PROPRIETAIRE
MZ. METIDJI	9	HARAB D'HEM (0)	CH. CHAABANE	56	7	A. CHELLAL
MZ. METIDJI	10	FAROUK D'HEM retiré	K. BAGHDAD	55	1	K. BAGHDAD
AM. BETTAHER	11	IBTISSAMA D'HEM	C. BOUSSAA	55	2	L. RAHMOUNE
R. BOUSSAA	12	AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	53	5	A. BOUSSAA

Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - GHAZI D'HEM

MD. ASLI 57 kg
16-12-2025 1.400 m 1er T.N.C
MD. ASLI 57 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m 5ème
MD. ASLI 58 kg 17 pts
31-01-2026 1.400 m 1er T.N.C
MD. ASLI 57 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 1er T.N.C
MD. ASLI 57 kg 12 pts
20-10-2026 1.500 m 1er T.N.C
MD. ASLI 56 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

2 - FOUNOUN

A. HAMIDI 57 kg
Conclusion : Retiré.

3 - GHANI D'HEM

S. BENYETTOU 56 kg
27-12-2025 1.000 m 1er T.N.C
AB. ATALLAH 54 kg 15 pts
11-02-2026 1.200 m 2ème
AB. ATALLAH 57 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 3ème
AB. ATALLAH 56 kg 12 pts
28-06-2026 1.300 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 54 kg 12 pts
26-10-2026 1.300 m 4ème
S. BENYETTOU 58 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée dans un parcours à son entière convenance.
Conclusion : Une priorité.

4 - GUESS D'HEM

K. RAHMOUNE 56 kg
23-09-2025 1.300 m 1er 1'22"
K. RAHMOUNE 57 kg 14 pts
20-12-2025 1.600 m 1er T.N.C
K. RAHMOUNE 57 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m G.P
K. RAHMOUNE 58 kg 17 pts
31-03-2026 1.600 m 1er T.N.C
K. RAHMOUNE 57 kg 12 pts
06-10-2026 1.300 m 1er T.N.C
K. RAHMOUNE 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour arracher le prix de cette compétition.
Conclusion : Une priorité.

5 - EL MOKAFIH

D. BOUBAKRI 56 kg
25-02-2026 1.600 m 11ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 3ème
AL. TIAR 53 kg 14 pts
01-09-2026 1.200 m 2ème
AL. TIAR 57 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 1er T.N.C
D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 7ème
MA. AIDA 55 kg 10 pts
Le changement de monte lui convient pour effacer son dernier échec
Conclusion : Une possibilité.

6 - BOUCHAKER

MS. GUEHIOUCHE 56 kg
24-06-2026 1.100 m 2ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 54 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 10ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 9ème
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 10 pts
30-10-2026 1.600 m N.P
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 12 pts
Le parcours du jour n'est pas en sa faveur pour espérer se défendre.
Conclusion : A revoir.

7 - GAID D'HEM

CH. ATALLAH 56 kg
18-12-2025 1.400 m 3ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
11-02-2026 1.200 m 3ème
A. YAHIAOUI 56 kg 12 pts
04-04-2026 1.200 m 4ème
CH. CHAABANE 57 kg 13 pts
11-04-2026 1.300 m 3ème
CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
08-07-2026 1.000 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 11 pts
Il aura une chance logique pour négocier une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

8 - ICHTIYEQ

A. YAHIAOUI 56 kg
14-02-2026 1.300 m 2ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m 1ère T.N.C
A. YAHIAOUI 57 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 2ème
A. YAHIAOUI 57 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 5ème
A. YAHIAOUI 58 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 4ème
A. YAHIAOUI 55 kg 10 pts
A retenir en très bonne place avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

9 - HARAB D'HEM

CH. CHAABANE 56 kg
20-12-2025 1.600 m 5ème
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 58 kg 17 pts
31-01-2026 1.400 m 3ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans cette épreuve.
Conclusion : A revoir.

10 - FAROUK D'HEM

K. BAGHDAD 55 kg
Conclusion : Retiré.

11 - IBTISSAMA D'HEM

C. BOUSSAA 55 kg
21-11-2025 1.500 m 9ème
AF. BENZERGUINE 55 kg 17 pts
05-12-2025 1.100 m 9ème
AF. BENZERGUINE 55 kg 16 pts
19-12-2025 1.600 m 11ème
AF. BENZERGUINE 55 kg 12 pts
16-01-2026 1.200 m 2ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 10ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration.
Conclusion : A revoir.

12 - AIMANE DU PAON

A. BOUSSAA 53 kg
24-06-2026 1.100 m 4ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m 2ème
A. BOUSSAA 53 kg 12 pts
13-07-2026 1.200 m 4ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m 9ème
A. BOUSSAA 54 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 11ème
A. BOUSSAA 53 kg 12 pts
A retenir en cas de défaillance des favoris.
Conclusion : Une possibilité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	4 - 1 - 3 - 7 - 8	4 - 1 - 3 - 7 - 8 - 5
	Possibilités: 5 - 12	Possibilité: 12
	Champ F : 4 - 1 - 3 - X	Champ F : 4 - 1 - 3 - 7 - X
	Champ F : 4 - 1 - X - 7	Champ F : 4 - 1 - 3 - X - 8
	Champ D : 4 - 1 - X - X	Champ D : 4 - 1 - 3 - X - X
	4 - 1 - 3 - 8 - 7 - 5	4 - 1 - 3 - 8 - 7 - 5 - 12



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de M'Sila
Dimanche 01/11/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
9 - 5 - 7 - 3 - 11 /R. 12
TIERCE
G: 650 DA P: 130 DA C: 65 DA
QUARTE
G: 5.600 DA P: 560 DA T: 280 DA
QUINTE
G: 42.300 DA P: 560 DA Q: 50 DA